



Club Cyclotourisme « Les Aiglons » Rue Paul Pastur, 36 – 7800 Ath

Affilié à la Fédération Francophone Belge de Cyclotourisme et VTT

Affiliation au club des Aiglons pour l'année 2026

1. Procédure / modalités

- Première étape, vous envoyez le formulaire d'affiliation 2026 dûment complété et signé au secrétariat par mail uniquement au format pdf, courrier postal ou en main propre (voir Généralités ci-dessous).
- Deuxième étape, vous recevez un accusé de réception avec les informations nécessaires pour procéder au paiement de votre cotisation.
- Troisième étape, vous effectuez le paiement (virement ou espèce) dans la quinzaine qui suit la réception de l'accusé de réception.
- Quatrième étape, votre carte FFBC vous sera remise dans les meilleurs délais.

2. Généralités

- a. L'affiliation au club « Les Aiglons » doit être réalisée uniquement par l'utilisation du « Formulaire d'affiliation 2026 » disponible en pièce jointe ou via le site du club.
- b. Un formulaire d'affiliation dûment complété par personne même si affiliation « Famille + »
- c. Les paiements reçus sans formulaires seront retournés dans la quinzaine.
- d. Les formulaires réceptionnés sans paiement dans la quinzaine seront annulés.
- e. L'affiliation est effective quand le formulaire est réceptionné par le secrétariat (accusé de réception) et que le paiement est effectué.
- f. Dès réception de votre paiement le nécessaire sera fait auprès de la fédération FFBC.

3. Remarque

Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat du club :

- Email : secretariat-aiglons@hotmail.com
- Adresse : M. Caqueue Didier, 36 Rue Paul Pastur 7800 Ath
- Téléphone : 0495 516238